

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : **Mardi 11 mars 2025**

Centre Communal d'Action Sociale

Présents : Mmes / LOMBARDO / BRUNET JAILLY /
VIALLE / CUILLIER / HAMDI
M. DURILLON

Absents / Excusés : Mme ZULIAN / SEYMAT
MM. DUMAS / ALLAMANDO /
LEROY/ TRANCHAND / AKYUREK



Pouvoirs : Mme ZULIAN à Mme LOMBARDO

Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Christine NEMOZ-MOREL

N° 2025/11/03/02

OBJET : CCAS – CONVENTION D'UTILISATION DU PORTAIL « ESPACE PARTENAIRE » CPAM

Le portail Espace Partenaire est un extranet conçu et développé par l'Assurance Maladie, destiné à l'usage des Centres Communaux d'Action Sociale, concernant l'accès aux droits et aux soins des publics en situation de fragilité ou de vulnérabilité qu'il accompagne.

Il permet, aux utilisateurs habilités du C.C.A.S. de Moirans de signaler à la C.P.A.M. de l'Isère, des personnes qui éprouvent des difficultés dans les démarches d'accès à leurs droits et/ou à leurs soins.

Les Parties, constatant la communauté de leurs intérêts, décident d'inscrire leur démarche dans le cadre de la Convention ci-annexée,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide,

- **D'ADOPTER** la Convention d'utilisation du portail extranet « Espace Partenaire » de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Isère et la Convention portant sur le déploiement de la mission accompagnement santé (M.A.S.).

- **D'AUTORISER** La Vice-Présidente à signer la Convention d'utilisation du portail extranet « Espace Partenaire » de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Isère et la Convention portant sur le déploiement de la mission accompagnement santé (M.A.S.).

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET RENDU
EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN PREFECTURE

Moirans, le 11 mars 2025

La Présidente,
Valérie ZULIAN,
Et par délégation,
Mme Joséphine LOMBARDO
Vice-Présidente du CCAS

